



Communauté
de Communes
du Haut-Lignon

13, allée des Pâquerettes
43190 TENCE
Tél. 04 71 59 87 63
cc.hautlignon@wanadoo.fr
www.cc-hautlignon.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 26 FEVRIER 2026 à 20 HEURES A LA MAIRIE DE TENCE

Le 26 février 2026, le Conseil Communautaire convoqué le 18 février 2026, s'est réuni à la mairie de Tence, sous la présidence de David SALQUE-PRADIER, Président

Présents : Rose-Marie BROTTESS, Olivier BROUSSARD, Roselyne CHARREYRON, Alain DEBARD, Marie-Josée DIGONNET, Philippe DIGONNET, André DUBOEUF, Philippe DUBOIS, Jean-Michel EYRAUD, Marie-Paule FOURNEL, Denise MASSARDIER, Henri MONTELMARD, Christian OUILLON, Sandra PICOT, Lucas ROCHER, Patrice ROUSSON, Frédéric ROUX, Brigitte ROYET, Patrick RUSSIER, David SALQUE-PRADIER.

Absents représentés : Catherine CACHARD (avait donné pouvoir à Brigitte ROYET), Gilbert RUEL (avait donné pouvoir à Alain DEBARD), Denise VALLAT (avait donné pouvoir à Sandra PICOT).

Absents excusés non représentés : Léo BADER, Bernard BIALAS, Kilpéric LOUCHE.

Elu secrétaire de séance : Patrice ROUSSON.

Nombre de conseillers :

- En exercice : 26
- Présents ou représentés : 23
- Votants : 23

1 – Désignation d'un secrétaire de séance :

Le Conseil communautaire désigne Patrice ROUSSON comme secrétaire de séance (unanimité).

2 – Approbation procès-verbal du conseil du 4 décembre 2025 :

Le Conseil communautaire approuve le procès-verbal de la séance du 4 décembre 2025 (unanimité).

3 – Présentation des comptes financiers uniques 2025 :

David SAQLPUE-PRADIER présente au Conseil communautaire les comptes financiers 2025 qui devront être approuvés avant le 30 juin 2026.



4 – Affectation des résultats de l'exercice 2025 :

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour affecter les résultats de l'exercice 2025.

5 – Vote des taux de fiscalité 2026 :

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour voter les taux de fiscalité 2025.

6 – Vote des tarifs 2026 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative :

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour fixer les tarifs 2026 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi).

7 – Vote du budget principal 2026 de la Communauté de Communes du Haut-Lignon :

Le Conseil communautaire délibère à la majorité (22 voix pour et une abstention) pour voter le budget principal 2026 de la CCHL.

8 – Vote du budget annexe Zones d'Activités 2026 de la Communauté de Communes du Haut-Lignon :

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour voter le budget annexe Zones d'Activités 2026 de la CCHL.

9 – Vote du budget annexe Atelier Relais Tence 2026 de la Communauté de Communes du Haut-Lignon :

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour voter le budget annexe Atelier Relais Tence 2026 de la CCHL.

10 – Vote du budget annexe SPANC 2026 de la Communauté de Communes du Haut-Lignon :

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour voter le budget annexe SPANC 2026 de la CCHL.

11 – Attribution des subventions aux associations sportives - année 2026 :

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour attribuer les subventions aux associations sportives pour l'année 2026.

12 – Attribution des subventions aux associations culturelles - année 2026 :

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour attribuer les subventions aux associations culturelles pour l'année 2026.

13 – Attribution des subventions aux autres associations - année 2026 :

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour attribuer les subventions aux autres associations pour l'année 2026.

14 – Vente de terrain sur la ZA des Barandons au Chambon/Lignon :

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour autoriser la vente, à la SCI VALHORIZON, de la parcelle AK 298 d'une superficie de 3.000 m² au prix de 15,00 € H.T.

15 – Attribution d'un fonds de concours à la commune de Chenereilles dans le cadre de la réhabilitation et la valorisation d'un bâtiment existant :

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour attribuer un fonds de concours de 58.659,00 € à la commune de Chenereilles pour la réhabilitation et la valorisation d'un bâtiment existant.

16 – Signature d’une convention pour la gestion du temps méridien et du temps périscolaire avec la commune du Chambon/Lignon :

Le Conseil communautaire délibère à l’unanimité pour autoriser la signature d’une convention pour la gestion du temps méridien et du temps périscolaire avec la commune du Chambon/Lignon.

17 – Signature d’une convention pour la gestion du temps méridien avec la commune du Mazet Saint-Voy :

Le Conseil communautaire délibère à l’unanimité pour autoriser la signature d’une convention pour la gestion du temps méridien avec la commune du Mazet Saint-Voy.

18 – Signature d’une convention pour la gestion du temps périscolaire avec la commune du Mazet Saint-Voy :

Le Conseil communautaire délibère à l’unanimité pour autoriser la signature d’une convention pour la gestion du temps périscolaire avec la commune du Mazet Saint-Voy.

19 – Détermination de tarifs pour le centre de loisirs intercommunal :

Le Conseil communautaire délibère à l’unanimité pour voter les tarifs pour le centre de loisirs intercommunal.

20 – Signature de la convention cadre départementale du Fonds d’Inclusion enfance jeunesse de la Haute-Loire 2026-2030 :

Le Conseil communautaire délibère à l’unanimité pour autoriser la signature de la convention cadre départementale du Fonds d’Inclusion enfance jeunesse de la Haute-Loire 2026-2030.

21 – Signature d’une convention pour le reversement Fonds Vert PCAET :

Le Conseil communautaire délibère à l’unanimité pour autoriser la signature de la convention pour le reversement du Fonds Vert PCAET.

22 – Signature d’un avenant à la convention de partenariat « Avenir Montagne ingénierie » :

Le Conseil communautaire délibère à l’unanimité pour autoriser la signature d’un avenant à la convention de partenariat « Avenir Montagne ingénierie ».

23 – Mise en place d’un règlement pour le forum des associations :

Le Conseil communautaire délibère à la majorité (17 voix pour et 6 contre) pour la mise en place d’un règlement pour le forum des associations.

24 – Mise en place de la Convention d’utilisation et d’accès Open+ Médiathèque de St-Jeures (Médiathèque La dentellière des mots) :

Le Conseil communautaire délibère à l’unanimité pour autoriser la mise en place de la convention d’utilisation et d’accès Open+ Médiathèque de St-Jeures (Médiathèque La dentellière des mots).

25 – Détermination des tarifs du Festival de Musiques en Vivarais Lignon :

Le Conseil communautaire délibère à l’unanimité pour voter les tarifs proposés pour le festival de Musiques en Vivarais Lignon.

26 – Modification du régime indemnitaire :

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour autoriser la modification du régime indemnitaire.

27 – Décisions du bureau communautaire :

Le Conseil communautaire prend note des décisions prises par le bureau communautaire.

Le secrétaire de séance
Patrice ROUSSON

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Patrice ROUSSON', is written over the printed name.